

### III. — LES SOURCES ALLEMANDES SUR LE MAROC

(fin du XIX<sup>e</sup> - début du XX<sup>e</sup> siècle)

De toutes les puissances qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se sont occupées du « problème marocain », l'Allemagne est la dernière venue.

Elle ne s'en est pas moins intéressée de très près, et très tôt, au nord-ouest africain. Le 31 mars 1905, Guillaume II foulait pendant quelques heures le sol marocain. Cette visite, les paroles retentissantes prononcées par le Kaiser à Tanger, provoquèrent en France une vive surprise. On ne voulut voir dans ce geste qu'une manœuvre diplomatique, dont le Maroc était seulement le prétexte. En fait, depuis longtemps le pays avait retenu l'attention du gouvernement impérial et de larges fractions de l'opinion. En témoignent l'abondance des publications et les milliers de dossiers conservés dans différents dépôts d'archives. Cette note rapide ne prétend pas dresser un inventaire exhaustif des sources allemandes sur le Maroc, mais seulement donner quelques indications sur un certain nombre de fonds que nous avons explorés (1).

#### SOURCES IMPRIMEES

##### I. — *Ouvrages, brochures, articles de revues et de journaux.*

Ces publications sont fort nombreuses : récits de voyageurs, d'explorateurs, de savants envoyés en missions d'étude, ouvrages de géographes, d'économistes, de « spécialistes » des questions coloniales, et, ce qui est beaucoup plus difficile à répertorier, multitude d'articles dispersés dans plusieurs centaines de revues et de quotidiens différents. Il existe heureusement un instrument très commode : c'est l'inventaire de la *Deutsche Marokko-Bibliothek*, créée à Tanger en 1910 sous l'égide de l'institut des langues orientales de l'Université de Berlin. Répondant à un vœu du géographe et explorateur Théobald Fischer, professeur à l'Université de Marburg, qui mena, dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, une vive campagne pour attirer sur le Maroc l'attention de l'opinion allemande, cet institut avait recensé, rassemblé et expédié à Tanger tout ce qui avait été publié en Allemagne sur le Maroc depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La bibliothèque fut installée dans les locaux

(1) Nous avons été amenés à effectuer cette enquête pour la préparation d'une thèse de doctorat, en cours de rédaction, sur *l'Allemagne et le Maroc de 1870 à 1905*.

de l'agence tangéroise de la *Deutsche Orient-Bank* par un ami de Fischer, Georg Kampffmeyer (2), qui en a dressé l'inventaire : *Studien und Mitteilungen der Marokko-Bibliothek, in Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen an der Königlichen Friedrich-Wilhelms - Universität zu Berlin*, 1911, Bd. XIV, n° spécial, 85 pages. Un complément, couvrant les années 1911-1914, parut en 1915; *ibidem*, 1915, p. 131-186.

Comme tous les biens allemands au Maroc, la *Deutsche Marokko-Bibliothek* de Tanger fut sequestrée pendant la première guerre mondiale. Ce fonds très riche a été par la suite versé à la Bibliothèque générale de Rabat; quelques journaux et revues ont toutefois été perdus.

## II. — Publications officielles.

1) *Documents diplomatiques*. Dans la collection *Die grosse Politik des europäischen Kabinetts*, les documents concernant le Maroc sont rares avant 1904. Quelques dépêches dans les tomes 3 (conférence de Madrid de 1880), 8 (questions du Touat en 1890-1891), 17 (questions du Touat et négociations anglo-allemandes de 1899-1901). Les tomes 20<sup>1</sup> et 20<sup>2</sup> sont en partie consacrés aux origines de la crise marocaine de 1905.

Les livres blancs allemands sur le Maroc sont très sommaires et ne sont pas comparables aux livres jaunes français : *Aktenstücke über Marokko - 1905*, Berlin, 1905 (3); *Aktenstücke über Marokko : September 1906, April 1908*, Berlin, 1908 (4).

Citons également un livre blanc sur les intérêts miniers allemands au Maroc, publié à Berlin en janvier 1910 au moment de l'affaire Mannesmann (5).

2) *Rapports commerciaux*. Dès leur création, les consulats allemands au Maroc ont dressé à Berlin des rapports annuels publiés dans le *Preussisches Handelsarchiv* qui, en 1880, prit le nom de *Deutsches Handelsarchiv*. Le premier rapport date de 1874. Il s'agit, au début, de rapports globaux pour l'ensemble des ports marocains. A partir de 1884, les rapports des différents consulats ou agences consulaires (Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Safi, Mogador) sont publiés séparément, et à peu près régulièrement chaque année, avec toutefois des lacunes assez fréquentes pour Tanger et Casablanca jusqu'en 1900. En plus de statistiques très détaillées, ces rapports donnent d'assez nombreux renseignements sur la conjoncture économique marocaine, les conditions du marché pour les principaux produits, la compétition commerciale entre les puissances européennes. Supérieurs aux rapports

(2) Professeur de langues orientales aux Universités de Marburg, de Halle puis de Berlin, Kampffmeyer s'intéressait surtout aux parlers maghrébins. Il effectua 5 voyages d'étude au Maroc, en 1901, 1905, 1907, 1910, 1913. Sur la création de la *Deutsche Marokko-Bibliothek* de Tanger, KAMPFFMEYER, *Im neuen Marokko*, Francfort, 1914, p. 12; *L'Afrique française*, 1910, p. 141.

(3) Traduction française dans les *Renseignements Coloniaux, Suppléments à l'Afrique française*, 1906, n° 1, p. 1-16.

(4) Traduction française dans *L'Afrique française*, 1908, p. 135-140.

(5) Une traduction française, due à Paul Adam, parut à Paris en 1910.

consulaires français, ils sont cependant, dans l'ensemble, moins nourris que les rapports anglais (6).

La publication annuelle *Hamburg Handelund Schiffahrt*, est à consulter pour les relations de Hambourg avec les ports marocains.

Un recensement des intérêts allemands au Maroc à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle figure dans une brochure éditée par le Ministère de la Marine : *Die deutschen Kapitalanlagen in überseeischen Ländern, zusammengestellt in Reichsmarine Amt*, Berlin, 1900, p. 9.

## ARCHIVES DU GOUVERNEMENT DU REICH

Evacuées de Berlin, elles ont échappé aux destructions de la guerre et comportent des séries fort riches sur le Maroc. Suivant leur lieu de repliement, les différents dépôts ont été saisis à la fin des hostilités soit par les Américains, soit par les Anglais, soit par les Russes et expédiés aux Etats-Unis, en Angleterre ou en Union soviétique.

Les archives du Reichsmarine Amt se trouvent toujours en Angleterre. Une grande partie en a été microfilmée; ces microfilms sont conservés à Londres, au Public Record Office. Un de ces microfilms concerne le Maroc : G.F.M. 26, Reel Number 66. Il est divisé en deux parties : photos 1-35, Marokko 1902-1911 : photos 36-413, Marokko 1895-1899. Il s'agit surtout de rapports adressés à l'Amirauté par les commandants d'unités ayant fait escale dans un port marocain. Tous les autres fonds ont été rendus ou sont en cours de restitution, soit à la République fédérale, soit à la République démocratique.

### A. — RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE - BUNDESARCHIV, COBLENCE

Le Reichsarchiv, équivalent des Archives nationales de Paris, se trouvait autrefois à Berlin. La République fédérale a créé à Coblenche le Bundesarchiv. Aucun des fonds actuellement répertoriés ne concerne le Maroc (7). Toutefois les archives de la guerre rentrent actuellement des Etats-Unis et sont versées au Bundesarchiv, Militärgeschichtliche Abteilung. Vraisemblablement certaines séries intéressent le Maroc.

(6) La ligue pangermaniste s'en plaignait : « Ces rapports sont très inférieurs aux rapports anglais. Les consuls allemands, de formation purement juridique, sont peu aptes à établir des rapports commerciaux ». *Alldeutsche Blätter*, 19-1-1904, p. 14. En fait, sauf à Tanger et à Casablanca, les consulats allemands du Maroc étaient tenus par des négociants.

(7) Assurance écrite nous en a été donnée par la direction du Bundesarchiv. Sur le Bundesarchiv, FACIUS, BOOMS, BIDERACH, *Die Bundesarchiv und seine Bestände*, 1961.

## AUSWÄRTIGES AMT. BONN

Du fait de la guerre et de la division de l'Allemagne, les archives du Ministère des Affaires étrangères sont partagées entre Bonn (Auswärtiges Amt. Politisches Archiv) et Potsdam (Deutsches Zentralarchiv). A Bonn, les fonds suivants concernent le Maroc :

I. — *Abteilung I A.* — Ce sont les archives de la Direction politiques Un inventaire détaillé en a été dressé par les Américains :

*A catalogue of files and microfilms of the german foreign-ministry archives, 1867-1920*, American Historical Association, Washington, 1959. L'utilisation en est facilitée par leur classement méthodique. La majeure partie des documents concernent le Maroc, rapports des différentes ambassades, légations ou consulats, instructions adressées par Berlin aux différents postes, notes diverses, lettre de particuliers, d'associations, de sociétés se trouve assemblée dans un même fonds. « *Marokko* » ce qui évite de longues recherches dans les autres fonds. Les pièces les plus anciennes datent de la création à Tanger d'une légation en 1873. Jusqu'en 1879, elles étaient adressées à l'Abteilung I B (sous-direction « missions »), et constituent la série *Marokko I B 13*, « correspondance avec le ministre résident à Tanger et les autres missions et cabinets étrangers sur la situation intérieure et les événements du Maroc », 4 volumes, 1873-décembre 1879. Cette série a été versée à l'Abteilung I A en 1880, lorsque fut créé à la direction politique un fonds *Marokko*. Ce fonds, très abondant se divise en une trentaine de séries. Les plus importantes sont les suivantes :

— *Marokko 1* : Innere Zustände und Verhältnisse Marokkos. C'est la série la plus intéressante pour l'histoire intérieure du Maroc. Les événements politiques, la situation économique et financière de l'empire chérifien sont analysés en détail dans de nombreux rapports de la légation de Tanger. Pour la période 1880-1905, elle comprend 30 volumes.

— *Marokko 2* : Relations du Maroc avec l'Allemagne.

Cette série commence en 1887. En 1906, elle atteint déjà deux volumes. Une série annexe, *Marokko 2/S*, renferme des documents secrets particulièrement importants.

— *Marokko 4* : La question marocaine. C'est de loin la série la plus abondante : 57 volumes de mars 1887 à mars 1905; en 1912, le chiffre 200 est dépassé. Tous les aspects de la question marocaine, la politique des différentes puissances y sont longuement évoqués. La série *Marokko 4/s* rassemble les documents de caractère secret; elle commence en 1893 et comprend une quarantaine de volumes.

— *Marokko 11* : Relations du Maroc avec la France. Jusqu'en 1906 (17 volumes de juin 1888 à juillet 1906) cette série concerne surtout les problèmes de la frontière algéro-marocaine, notamment la questions des oasis du Sud-Est marocain.

Les autres séries peuvent être regroupées en quelques grandes rubriques :

— *Relations du Maroc avec les Etats étrangers* : relations avec l'Espagne (Marokko 6), le Vatican (Marokko 8), les Etats-Unis (Marokko 9), l'Angleterre (Marokko 10), le Portugal (Marokko 12), la Belgique (Marokko 13), l'Italie (Marokko 14), l'Egypte (Marokko 17), la Russie (Marokko 18), l'Autriche-Hongrie (Marokko 20).

La série Marokko 3, « Le corps diplomatique de Tanger », se rapporte à l'activité des légations étrangères autres que celle d'Allemagne.

— *Politique intérieure du Maroc* : Marokko 5, maladie et mort du Sultan Moulay Hassan et leurs conséquences politiques; Marokko 7, n° 1, les Sultans du Maroc; Marokko 7, n° 2, ministres et dignitaires du Maghzen; Marokko 16a, armée et marine chérifiennes, avec une série annexe, Marokko 16, n° 1, sur les missions militaires étrangères; Marokko 27, contrebande d'armes; Marokko 15, la presse au Maroc, Marakko 19, l'île Pérégil.

— *Questions économiques* : Citons entre autres les séries Marokko 21, les finances du Maroc; Marokko 21, n° 1, la Banque d'Etat du Maroc; Marokko 25, n° 8, exploitations minières.

Une partie, mais une partie seulement, des séries Marokko I B 13, Marokko 1, Marokko 4, Marokko 4/s, Marokko 6, Marokko II, a été microfilmée pour le compte du Quai d'Orsay. Les photostats sont à Paris, au Ministère des affaires étrangères. Mais ce microfilmage a été effectué très rapidement : des pièces sans grand intérêt ont été retenues, alors que des documents importants ont été négligés.

Malgré sa richesse, ce fonds *Marokko* ne rassemble pas toutes les archives concernant le Maroc. D'autres séries importantes sont dispersées dans différents fonds : Deutschland 135, n° 25, la légation d'Allemagne à Tanger; Tirkei 173, relations de la Turquie avec le Maroc (3 volumes sur les projets de légation ottomane au Maroc). Les documents se rapportant aux accords méditerranéens, où la question marocaine est abondamment évoquée, se trouvent dans les séries Deutschland 128, n° 4 (traité italo-espagnol de 1887 et ses renouvellements successifs, 7 volumes de 1886 à 1910) et England 92 (traité anglo-italien, 2 volumes 1886-1890). Signalons également les séries Alger n° 2 (documents sur les rapports du Maroc avec les tribus algériennes révoltées), Spanische Besitzungen in Afrika n° 3 (Sur les tentatives espagnoles dans le Sud-Ouest marocain), Afrika Generalia n° 2 (Politique de la France en Afrique du Nord), Spanien 61 et Frankreich 102/s (dans ces deux séries sont évoquées des négociations de l'Allemagne avec l'Espagne et avec la France sur la question marocaine).

II. — *Abteilung I B*. Sous-direction des missions. Les premiers volumes de ces séries sont à Potsdam. Les volumes conservés à Bonn commencent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

— Afrika n° 6 et Afrika n° 6a : activité de la légation d'Allemagne à Tanger.

— Afrika n° 6<sup>a</sup> adh. et Afrika n° 9 : ambassade du ministre d'Allemagne à la cour chérifiennne.

— Afrika n° 11 : ambassades marocaines en Allemagne.

III. — *Abteilung I C.* Sous-direction des consulats. (Les premiers volumes de ces séries sont également à Potsdam).

— Afrika n° 5 : les consulats d'Allemagne au Maroc (à partir de 1887); Afrika n° 15, consulat de Rabat (à partir de 1895); Afrika n° 17, vice-consulat de Mogador (à partir de 1886); Afrika n° 18, vice-consulat de Larache (à partir de 1874); Afrika n° 28, consulat de Casablanca (à partir de 1899); Afrika n° 39, vice-consulat de Safi (à partir de 1892); Afrika n° 42, vice-consulat de Fès (à partir de 1895).

IV. — *Archives de la légation de Tanger.*

La légation d'Allemagne à Tanger, ouverte en 1873, a été supprimée pendant la première guerre mondiale, lorsque le Maroc a déclaré la guerre à l'Allemagne. Ses archives ont subi le contre-coup des événements. Finalement une grande partie a pu regagner l'Allemagne, mais les pertes sont assez nombreuses, surtout pour les documents anciens. Pour la période 1906-1914, les séries sont mieux conservées (8). ce fonds est divisé en deux parties :

1) *Politische Akten.* Les séries, très nombreuses, peuvent être regroupées :

— Maroc et gouvernement marocain : séries F (situation intérieure du Maroc), G XX (gouvernement marocain), G XXI (le Maroc et les gouvernements étrangers), G XXII (le Maroc, le pays et ses habitants).

— Questions économiques : séries G IX, G X, G XI (navigation et ports); G XIII (postes et télégraphes); G XV (monnaie et banque); G XVI et G XVII (commerce extérieur); U (travaux des ports); W (travaux du port de Tanger); Y (recherches et exploitations minières); V 1, V 2 et V 3 (pénétration économique des puissances européennes).

— Protection et protégés allemands : séries G XVIII et G XIX.

— Colonie allemande du Maroc : séries G VI, G VII, G VIII, G XXXI, O. Nombreux renseignements également dans les archives du consulat de Tanger, séries G XXVII et XXVIII (Tanger était à la fois le siège de la légation et celui d'un district consulaire qui comprenait le consulat de Tanger, les vice-consulats de Larache et de Fès; le vice-consulat de Fès fut élevé au rang de consulat en 1901).

— Presse : séries G XIX et Z.

2) *Unpolitische Akten.* Il s'agit de documents sur la colonie allemande (série B. 6, état-civil; registres de commerce; plusieurs dossiers sur les

(8) Les archives de la légation de Tanger et celles du Consulat de Casablanca se trouvent en paquets non reliés et non classés. Toutefois, pour la période 1873-1906, les séries les plus importantes ont été, il y a deux ans, classées et reliées à notre demande, grâce à la compréhension et à la grande amabilité de M. le Docteur Ullrich, Directeur des Archives de l'Auswärtiges Amt.

intérêts allemands, notamment sur les propriétés acquises par les Allemands), et sur des questions économiques : commerce (B 13), banques (B 14), affaires avec le gouvernement marocain (B 15), chemins de fer (B 30), télégraphes et T.S.F. (B 31).

Le fonds de la légation de Tanger comprend également les archives du consulat d'Autriche - Hongrie à Mogador (paquets n<sup>os</sup> 86 et 87).

#### V. — *Archives du consulat de Casablanca.*

Casablanca était le siège d'un second district consulaire qui comprenait le consula de Casablanca, les vice-consulats de Rabat, Mazagan, Safi, Mogador, l'agence consulaire de Marrakech. Les archives du consulat de Casablanca ont beaucoup moins souffert de la première guerre mondiale que celles de la légation de Tanger.

Elles sont très riches et permettent d'étudier avec précision l'histoire et les activités de la colonie allemande du Maroc. Il est impossible d'en donner ici un inventaire complet : elles comprennent 174 paquets, chaque paquet renferme plusieurs centaines de documents. Nous ne pouvons que signaler quelques rubriques.

— Correspondance avec les vice-consulats de Mazagan, Mogador, Rabat, Safi, avec l'agence consulaire de Marrakech (paquets 12 à 17, 32) et avec la légation de Tanger (paquet 73 a).

— Colonie allemande de Casablanca : dossiers des Allemands classés par ordre alphabétique (18-19), état-civil (97-98), successions (34) propriétés allemandes (65).

— Tribunal consulaire : paquets 20-22<sup>b</sup>, 35, 39, 45, 62, 67, 98, très précieux pour l'histoire des firmes et les activités des Allemands du district consulaire.

— Registres de commerce : 99 a, 99 b, 100 a, 100 b.

— Commerce et navigation : 22 a, 72 (mouvement du port de Casablanca), 77, 102 a, 102 b, 103 a, 103 b, 104 a, 104 b, 108, 109, 113.

— Rapports commerciaux de Casablanca, Mazagan, Safi, Mogador : 105 a, 105 b, 106 a, 106 b.

— Poste allemande au Maroc : 68.

— Protégés; questions diverses, listes des censeux et d'associés agricoles : paquets 82 à 92; série très précieuse pour le développement des firmes allemandes installées au Maroc.

— Vie politique et économique du Maroc : 69, 73 a, 79 b.

— Affaires diverses : recommandations (44), affaires Neumann (25), affaire Kroke (73 b), *Deutsche Marokko-Gesellschaft* (79 a).

— Registres, livres de copies de lettres, journal : paquet 135 à 174.

#### VI. — *Archives du Consulat de Tétouan.*

Entre les deux guerres mondiales, il n'y eut de représentation diplomatique et consulaire allemande que dans la zone sous protectorat espagnol. Un consulat fut ouvert à Tétouan. Ses archives sont aujourd'hui à Bonn.

## B. — RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

*Deutsches Zentralarchiv. Potsdam.*

Y sont rassemblées les archives saisies par les Russes à la fin de la seconde guerre mondiale et qui, pour la plupart, sont aujourd'hui rentrées d'Union soviétique (9). Pour le Maroc de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, les fonds suivants viennent en considération :

I. — *Auswärtiges Amt.*

1) *Politische Abteilung.* Pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seuls les dossiers les plus anciens de l'Abteilung IB et de l'Abteilung IC sont à Potsdam (les dossiers plus récents sont à Bonn).

— Abteilung IB — Missionen — La série Afrika 6 rassemble les documents sur la légation de Tanger (8 volumes, 1872-1897); la série Afrika 9 concerne les ambassades à la Cour chrifienne (8 volumes 1877-1898); la série Afrika 11 les ambassades marocaines à Berlin (4 volumes, 1878-1889).

— Abteilung IC — Konsulate — Séries Afrika 5 (consulats allemands au Maroc, 1868-188); Afrika 15 (consulat de Rabat, 1874-1894); Afrika 17 (vice-consulat de Mogador, 1874-1886); Afrika 28 (vice-consulat de Casablanca, 1877-1899).

Les archives de l'Abteilung IC renferment également les rapports annuels adressés par les différents consulats. (Jahresberichter der Konsulate). Ceux des consulats du Maroc se trouvent dans la série Afrika 5. Ils débutent en 1887 pour Tanger, Rabat, Mazagan, Mogador, Casablanca, en 1894 pour Safi, en 1901 pour Fès.

2) *Handelspolitische Abteilung.* Il s'agit des archives de la Direction commerciale (Abteilung II). Elles sont très riches, mais d'utilisation malaisée. Elles ne sont pas en effet groupées par pays, mais classées par matières. A l'intérieur des nombreuses rubriques, certaines séries sont toutefois consacrées uniquement au Maroc. Les principales sont les suivantes :

— Handel und Schiffahrt. Afrika n<sup>o</sup> 12, commerce et navigation du Maroc (c'est la série la plus importante; 25 volumes pour la période 1875-1905); Afrika n<sup>o</sup> 36 relations maritimes avec le Maroc, 1888-1902; Afrika n<sup>o</sup> 43, question des marques de fabrique, 1894-1901.

— Handel und Schiffahrt Generalia. Séries 318<sup>a</sup> lignes de navigation à vapeur vers les ports marocains, 188-1903), 354 (livraisons de la firme Krupp au Maroc, 1886-1900).

Schiffahrt Generalia. Afrika n<sup>o</sup> 8 (relations maritimes avec le Maroc, 1902-1908).

(9) Un inventaire sommaire a paru en 1957 : LÜTZKE und BRATHER, *Übersicht über die Bestände des Deutschen Zentralarchivs Potsdam*, Berlin, 1957, 232 p. Depuis, de nombreux dossiers sont rentrés d'U.R.S.S.

— Fremder Handel. Séries n° 502 (relations commerciales du Maroc avec le Portugal) n° 545 (relations commerciales du Maroc avec la France 1902-1908).

— Handel-Länder. Série n° 43 (marques de fabrique au Maroc, 1901-1909).

— Volkswirtschaft-Länder. Marokko. (2 dossiers : situation économique du Maroc, 1888-1906, situation financière du Maroc, 1904-1910).

En outre, de nombreux documents sur le Maroc sont dispersés dans plusieurs dizaines de séries différentes : dans chaque série, les pièces sont classées par ordre chronologique; celles qui concernent le Maroc voisinent avec les documents se rapportent à d'autres pays. La plupart des volumes n'ont pas de tables de matières; aussi faudrait-il dépeupiller systématiquement plusieurs milliers de volumes pour être sûr de n'avoir négligé aucun document. Nous avons trouvé des pièces importantes sur le Maroc dans les séries suivantes.

— Handel und Schiffahrt Generalia. Série Schwimmende Waaren Ausstellungen (Le dossier n° 8015 renferme les documents sur l'expédition envoyée au Maroc en 1886 par le *Centralverein für Handelgeographie*); série n° 264, recommandations adressées aux missions à l'étranger (plusieurs lettres dans une vingtaine de volumes); série n° 242, expositions commerciales (plusieurs lettres de chambres de commerce à propos du Maroc); série n° 292, de firmes en relations avec le Maroc ou cherchant à s'y implanter, dispersées, livraisons de la firme Gruson aux gouvernements étrangers (nombreux documents sur les efforts de cette firme pour s'implanter au Maroc, 1889-1892), série n° 420, intérêts allemands à l'étranger (plusieurs états sur les intérêts allemands au Maroc; le premier date de 1897).

— Marine n° 13 : envoi de navires de guerre pour protéger les intérêts allemands à l'étranger (nombreux documents sur le Maroc pour les années 1894-1896, tomes 16 à 21).

— Eisenbahnen n° 181 : chemins de fer en Afrique du Nord, 1887-1913.

— Telegraphenwesen n° 22 : liaisons télégraphiques avec l'Afrique (nombreuses pièces sur les concessions de câble télégraphique au Maroc).

— Telegraphenwesen n° 47; Drahtlose Telegraphie. (Projets de réseau radio au Maroc, documents dispersés dans 12 volumes pour les années 1898-1925).

— Münze 6 : frappe de monnaie pour les gouvernements étrangers. (nombreux documents sur la concessions de la frappe marocaine et divers projets de banque européenne au Maroc).

3) *Rechtsabteilung*. Direction des affaires juridiques (Abteilung III) plusieurs dossiers sur les Allemands résidant au Maroc, 2 dossiers d'affaires diverses (Marokko 1874-1904), et surtout la série Schutzverhältnisse in Marokko, 12 volumes pour les années 1875-1905, sur la question de la protection (cette série renferme notamment les documents sur la conférence de Madrid 1880).

II. — *Reichsamt — Reichsministerium des Innern.*

Dans les archives du Ministère de l'Intérieur, il existe un fonds *Marokko* :

— Deux volumes sur les relations de l'Allemagne avec le Maroc (1868-1917).

— Un volume sur les projets et négociations pour un traité de commerce (1870-1891).

— Deux volumes sur le phare international du Cap Spartel (1874-1922).

— Séries *Marokko* 2 (affaires commerciales diverses, à partir de 1900); *Marokko* 4 (douanes et impôts marocains, 2 volumes 1898-1914; *Marokko* 6 (questions financières, 1904-1910).

Il s'agit surtout de la correspondance échangée, à propos du Maroc, par le Ministère de l'Intérieur avec la Chancellerie, l'*Auswärtiges Amt*, les ministères de la justice et des finances, le ministère prussien du Commerce et de l'Industrie.

III. — *Reichshanzlei.*

Dans les archives de la Chancellerie, seul le dossier n° 5-1 (politique extérieure. Généralités. 1901-1909) renferme des documents sur le Maroc : crise de 1905, convention avec la France de 1909, affaire Mannesmann.

IV. — *Alldeutscherverband.* (Archives de la ligne pangermaniste).

Dans les dossiers 227 à 231, correspondance de Hasse avec diverses personnalités, se trouvent plusieurs lettres des années 1901-1904 sur la question marocaine. Ces lettres sont précieuses pour étudier la campagne par la ligne pangermaniste à propos du Maroc.

V. — *Deutsche Kolonialgesellschaft.* (Archives de la Société coloniale allemande).

La question marocaine est évoquée dans les dossiers 44-46 (Congrès colonial de 1905); 915-916 (procès-verbaux des réunions du Comité directeur, 1902-1905). Le dossier 286 est entièrement consacré au Maroc, notamment aux activités de la *Marokanische Gesellschaft* et à ses rapports avec la Société coloniale.

VI. — *Nachlass Pfeil.*

Le comte Pfeil s'est beaucoup occupé du Maroc. Ses papiers sont conservés à Potsdam. Sont à signaler les dossiers 106-107 (*Deutsche Marokko-Gesellschaft*, 1907-1911); 113, 114, 116, 120, 122, 123 (notes diverses sur le Maroc, brouillons d'articles, documentation réunie pour la préparation de conférences); 147-148 (journal tenu par Pfeil pendant ses voyages au Maroc en 1897 et 1899-1901; ces notes de voyage sont rédigées en anglais).

## ARCHIVES LOCALES

## ARCHIVES DE PRUSSE

Ce sont naturellement les plus importantes. Quelques fonds sont conservés à Berlin-Ouest, mais la plus grande partie se trouve aujourd'hui à Merseburg, en République démocratique.

I. — *Geheimes Preussisches Staatsarchiv, Berlin-Dahlem.*

Dans le fonds de la législation de Prusse en Saxe, la série 1025 concerne la question marocaine (1875-1900). Les séries 1086 et 1087 se rapportent à l'Espagne, mais le Maroc y est fréquemment évoqué. Il s'agit surtout de copies de rapports adressés par Berlin à la légation de Prusse à Dresde. Certains de ces rapports, sans doute gardés à la Chancellerie, ne figurent pas dans les archives de l'Auswärtiges Amt.

II. — *Deutsches Zentralarchiv, Abteilung Merseburg.*

Pour le Maroc, les fonds suivants sont à signaler :

1) *Archives du ministère prussien pour le Commerce et l'Industrie* (Rep. 120).

— CXIII 15-32 : L'établissement de consulats prussiens au Maroc (1852-1878).

— CXIII 15-39 : relations commerciales avec le Maroc (1858-1909).

— CXIII 15-76 : affaires commerciales diverses (1897-1917).

2) *Archives du cabinet Civil* (Königliches Geheimes Civil-Cabinet Rep. 89).

La série H 6 Afrika 1 renferme divers documents sur le Maroc.

3) *Archives de la légation de Prusse à Hambourg* (Rep. 81).

Voir les séries :

— P XXXI - Afrika. Communications diverses au Sénat de Hambourg sur le Maroc.

— Gneu VI 6, légations et consulats en Afrique, 1891-1894 (documents sur les vice-consulats de Safi et de Mogador).

— Gneu XI 26, relations commerciales avec le Maroc (1886-1890).

4) *Nachlässe*. Les papiers de Radowitz et de Kinderlenwächter renferment des documents sur le Maroc, postérieur à 1905.

## ARCHIVES DE SAXE

Dans les archives du ministère des Affaires étrangères de Saxe, conservées au Sächsisches Landeshauptarchiv Dresden, se trouvent plusieurs dossiers sur le Maroc.

1) *Politische Akten* : dossiers 1991 (frontière algéro-marocaine, missions du Lt.-Cl. Hübner, 1902-1907); 1992 (question marocaine 1880-1906); 3316 correspondance du Ministère avec la légation de Saxe à Berlin, 1902-1908); 4192-4193 (correspondance du Ministère avec la légation de Prusse à Dresde).

2) *Unpolitische Akten* : Série 6915 (relations commerciales avec le Maroc, 1891-1933); 6916 (plusieurs dossiers d'affaires diverses, classés par firmes : une demi-douzaine de firmes saxonnes étaient en relation suivies avec le Maroc au début du xx<sup>e</sup> siècle).

#### ARCHIVES DE FRANCFORT

Au Stadtarchiv Frankfurt-Am-Main sont conservées les archives anciennes de la Chambre de Commerce de Francfort. Le dossier Abteilung IV, 31 n<sup>o</sup>2, est consacré aux relations commerciales avec le Maroc.

#### ARCHIVES DE BAVIÈRE

Le Bayerisches Hauptstaatsarchiv de München est divisé en deux dépôts :

1<sup>o</sup> *Abteilung I. Allgemeines Staatsarchiv*. Dans les archives du ministère bavarois du Commerce, les dossiers M. H 12194, 12197, 11541 concernent les relations commerciales avec le Maroc.

2<sup>o</sup> *Abteilung II. Geheimes Staatsarchiv*. Archives du ministère bavarois des affaires étrangères.

— Séries MA 1921 D.R. n<sup>o</sup> 4 et MA 1936 D.R. n<sup>o</sup> 4 : relations de l'Empire allemand avec le Maroc, 1880-1912.

— Série MA Z n<sup>o</sup> 746 : rapports avec la France, la frontière algéro-marocaine, 1880-1883.

— Série MA I n<sup>o</sup> 898 : Marokko 1911.

Dans ces dossiers, de grand intérêt sont les rapports des ministres de Bavière à Berlin et à Paris sur la politique de la France et de l'Empire allemand à l'égard du Maroc, ainsi que plusieurs communications du gouvernement impérial au gouvernement bavarois.

#### ARCHIVES DE WÜRTEMBERG

Les archives du ministère Wurtembergeois des Affaires étrangères sont conservées au Hauptstaatsarchiv Stuttgart.

Dans le fonds E 46-48, III trois séries concernent le Maroc : 1149 (affaires diverses); 1150 (question marocaine 1905-1911); 1151 (la politique allemande au Maroc, 1911-1912).

## ARCHIVES DE BRÊME

Les archives de l'Etat de Brême (Staatsarchiv Bremen) ne renferment rien sur le Maroc. aPr contre, il existe dans les archives de la Chambre de commerce un important dossier, Marokko. 1891-1913, rassemblant des documents divers sur les relations commerciales de Brême avec le Maroc : études, statistiques, rapports établis à la demande de la Chambre de Commerce, correspondance avec les firmes brêmeoise intéressées au Maroc.

## ARCHIVES DE HAMBOURG

I. — *Archives de l'Etat de Hambourg* (Staatsarchiv Hamburg).

Les fonds qui renferment des documents sur le Maroc sont assez nombreux.

1) *Archives de la Commission sénatoriale pour les affaires étrangères.*

La série VI-15 est consacrée au Maroc.

— Fascicules 1 à 3 : représentation au Maroc des intérêts hambourgeois, négociations pour un traité avec le Maroc.

Ces documents se rapportent aux années 1814-1834.

— Fascicule 4 : droits de protection au Maroc, 1880-1881.

— Fascicule 5 à 9 : relations commerciales et maritimes avec le Maroc, 1873-1904.

2) *Archives de la députation pour les Affaires étrangères.*

Série P II 7, le Maroc et la question marocaine, 1903-1907.

3) *Archives de la députation pour le commerce et la navigation.*

— Série XIX B.7 : un dossier sur les intérêts allemands au Maroc, 1903-1912.

— Série XIX C.19 : plusieurs dossiers sur les relations maritimes et commerciales avec le Maroc, 1882-1912.

— Série XXXVII n° 25 : dossier important qui rassemble diverses enquêtes effectuées dans les milieux d'affaires hambourgeois et plusieurs compte-rendus de démarches à Berlin à la veille de la Conférence d'Algésiras.

4) *Archives de la légation de Hambourg à Berlin.*

Dans la série H II 13 b, le tome 5 est consacré à la question d'un traité de commerce avec le Maroc (1886-1891).

5) *Archives de la représentation de Hambourg au Bundesrath.*

La série III 4 concerne les relations avec le Maroc et la Tunisie.

II. — *Archives de la Chambre de Commerce.*

Elles ont beaucoup souffert, non de la seconde guerre mondiale, mais de l'inondation provoquée par le raz de marée de 1961. De nombreux dossiers

sont devenus inutilisables. Ce qui a pu être sauvé est en cours de restauration. Nous n'avons pu consulter que les procès-verbaux des délibérations de la Chambre de Commerce (Protokoll der Handelskammer). Chaque année comprend un volume de procès verbaux et plusieurs volumes d'annexes (lettres, étude diverses). Le Maroc est fréquemment évoqué, notamment dans les années 1885-1891 et 1904-1906.

#### ARCHIVES DE RHÉNANIE-WESTPHALIE

Les archives d'un certain nombre de Chambres de commerce de Rhénanie et de Westphalie sont rassemblées au Rheinisch-Westfälisches Wirtschaftsarchiv de Cologne. Celles des Chambres de commerce de Münster, Elberfeld-Barmen renferment quelques documents sur les relations avec le Maroc au début du xx<sup>e</sup> siècle.

#### ARCHIVES DE SOCIÉTÉS PRIVÉES

De ce côté, les résultats de notre enquête sont décevants.

##### *Krupp.*

Krupp s'est beaucoup intéressé au Maroc. Malheureusement les archives anciennes de la firme d'Essen ont été détruites à la seconde guerre mondiale. La direction du Krupp-Archiv nous a assuré ne plus rien posséder sur le Maroc avant 1914.

##### *Compagnies de navigation.*

Trois compagnies de navigation allemandes ont desservi régulièrement le Maroc :

- 1) *L'Atlas Linie*, de 1890 à 1895. Nous n'avons pu retrouver ses archives.
- 2) *La Woermann Linie*, de 1889 à 1902. Ses archives ont été utilisées par Brackmann, *Fünfzig Jahre deutscher Afrikaschiffahrt. Die Geschichte der Woermann Linie und der Deutschen Ostafrika Linie*, Berlin 1935. Celles de la famille Woermann l'ont été par Th. Bohner, *die Woermanns*, Berlin 1935. Une partie des archives Woermann se trouve aujourd'hui au Staatsarchiv Hamburg.
- 3) *L'Oldenburg-Portugiesische Dampfschiffs - Rhederie*, dont les premières escales dans les ports marocains datent de 1895, et qui dessert toujours le Maroc. Une partie de ses archives a été détruite pendant la seconde guerre mondiale. L'inventaire sommaire de ce qui subsiste est dressé à la fin du livre jubilaire publié par la compagnie en 1957 : *75 Jahre O.P.D.R. 1887-1957*, Hambourg, 1957.

*Firmes allemandes établies au Maroc.*

Les papiers de ces firmes ont été sequestrés en 1914. Ce fonds était d'une très grande richesse, comme en témoigne l'inventaire détaillé conservé aux Archives de Rabat. Malheureusement une grande partie de ces documents a disparu. Certains ont été rendus après la première guerre mondiale aux anciens propriétaires de ces firmes ou à leurs héritiers, beaucoup ont été détruits. Ce qui subsiste dans les rayons des Archives de Rabat est de consultation malaisée : les documents ne sont pas classés; surtout ils sont restés plusieurs années, entre les deux guerres mondiales, dans un hangar et ont beaucoup souffert des intempéries et de déprédations diverses. De nombreuses pièces sont aujourd'hui à peu près illisibles.

*Archives des banques.*

Les archives des banques berlinoises ont été saisies par les Russes à la fin de la seconde guerre mondiale. Celles de la *Berliner Handelsgesellschaft* sont aujourd'hui à Potsdam, classées et répertoriées. Elles renferment des documents sur le Maroc, postérieur à 1905.

La *Deutsche Bank* et la *Diskonto Gesellschaft* se sont occupées très tôt du Maroc (Dès 1895). Leurs archives rentrent d'U.R.S.S. et sont en cours de classement à Potsdam. Aucun document sur le Maroc ne figure dans les séries actuellement répertoriées. Le dépouillement des fonds en cours de rapatriement et de classement donnera sans doute un résultat positif.

\*  
\*\*

Ce recensement est sans doute incomplet. Des fonds privés peuvent encore être découverts : firmes d'Allemagne autrefois en relations avec l'empire chérifien (10), personnalités qui se sont occupées du Maroc comme le Dr Jannasch, le professeur Théobald Fischer, le Dr Paul Mohr (11), diplomate en poste à Tanger (12). Dès à présent une conclusion s'impose toutefois : les archives allemandes sont pour l'histoire du Maroc une source d'une grande richesse, et encore inexploitée. Surtout, elles sont les seules à pouvoir être consultées jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Les archives de l'*Auswärtiges Amt* sont particulièrement précieuses. Elles permettent natu-

(10) L'enquête rapide à laquelle nous nous sommes livrés, à Hambourg notamment, a été négative. D'autres chercheurs peuvent être plus heureux.

(11) Importante personnalité des milieux coloniaux allemands de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Dr Jannasch s'est attaché à développer les intérêts allemands au Maroc. Nous n'avons pu retrouver ni ses papiers personnels, ni les archives de l'association qu'il animait, le *Zentralverein für Handelsgeographie*. Il en est de même pour le Dr Paul Mohr, président de la *Marokkanische Gesellschaft* fondée à Berlin en 1902. Ni l'Université de Marburg, où Fischer était professeur, ni l'auteur de la notice biographique consacrée à ce personnage dans la *Neue Deutsche Biographie* n'ont pu nous renseigner sur l'existence d'un *Nachlass* Theobald Fischer.

(12) L'*Auswärtiges Amt* ne possède actuellement aucun « *Nachlass* » de diplomates allemands autrefois en poste au Maroc. Les papiers de Kühlmann ont été détruits pendant la seconde guerre mondiale. Quant à ceux des ministères à Tanger de 1873 à 1905, Güllich, Theodor Weber, Testa, Saldern, Trovers, Tattenbach, Schenck von Scheveinburg, Mentzingen, nous n'avons pu découvrir s'ils existent toujours ni qui les détient.

rellement avant tout de retracer les étapes de la pénétration européenne et les rivalités entre les puissances. Mais les rapports de la légation de Tanger, par leur abondance, la minutie de leurs analyses, leurs informations étendues puisées auprès de nombreux agents marocains, donnent également des renseignements d'un grand intérêt sur la vie politique, sociale et économique du vieux Maroc.

Pierre GUILLEN